

Pass Loisirs



Le service jeunesse de la commune propose aux jeunes Adamois de 11 ans à 17 ans de participer au Pass-Loisirs **du 12 juillet au 30 juillet 2021 de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.**

Dans le cadre du Pass-Loisirs les jeunes bénéficient en matinée d'activités en partenariat avec les associations de la ville (culturelles, sportives...).

En après-midi, de nombreuses activités encadrées et animées par les animateurs : culturelles, sportives, manuelles, plage, gymnase...

**Les inscriptions se font à la semaine obligatoirement.*

Infos pratiques

Les dossiers seront disponibles à compter du 14 juin 2021.

Les dossiers sont à remettre au centre de Loisirs Jean Paul Nomblot sur rendez vous avec Madame ROBINET Sandy.

Documents

[Le quotient familial](#)

[Affiche du Pass Loisirs](#)

Contact

Renseignement : 01 34 69 23 84.

Les places sont limitées sur les activités.

Le prépaiement des prestations se fait au service enfance au Castelrose (mairie-annexe).